

Collectivité : Rennes Métropole

Plan de financement prévisionnel de l'opération de : Axe prioritaire TC n° 5 – porte de Tizé

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
Etude de maîtrise d'œuvre	EGIS Villes et Transports	117 000,00 €		
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Mission AMO Réglementaire	Yris	1 600,00 €		
Diagnostic amiante et HAP	GINGER-CEBTP	2 566,00 €		
Diagnostic structure de voirie	LCBTP	2 921,00 €		
Sous-total MOE/Études		124 087,00 €		
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)			A détailler le cas échéant	
Travaux (stage étude préliminaires) - tranche ferme	Consultation à venir	2 065 714,00 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		2 065 714,00 €		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		2 189 801,00 €		
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				
DETR				
DSIL		sollicité	1 245 938,00 €	56,90%
FNADT				
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				
Conseil départemental				
EPCI				
Autre collectivité				
Sous-total aides publiques		Taux de financement public		56,90%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		943 863,00 €	43,10%
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
		Participation du maître d'ouvrage		43,10%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			2 189 801,00 €	100,00%

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à : Rennes
Le : 05/04/22

Signature (nom et qualité) et cachet
Pour la Présidente et par délégation
Le Vice-Président délégué aux espaces publics, voirie
et DECI

Philippe THEBAULT

